



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002423

Dénomination nationale : Bâtiment et construction

Spécialité : Risques, construction et environnement

Présentation de la spécialité

Cette formation, proposée en formation initiale ou par la voie de l'alternance, est dispensée à l'IUT de Bourges et s'effectue sous convention avec le monde professionnel en particulier l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT). La licence vise à former des cadres en charge de l'analyse et à la présomption des risques dans la réalisation des travaux de construction en intégrant les données environnementales. Les métiers visés sont : responsable qualité, chargé d'affaires, conduite de travaux, bureau de contrôle et d'expertise, gestion de parcs immobiliers. Le public étudiant, dont 90 % sont issus de formations dans la thématique du génie civil souhaitant s'inscrire dans cette licence professionnelle, correspond pour 40 % à des titulaires de BTS, à 55 % des étudiants d'IUT, et à 5 % autres formations.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	85 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	60 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	76 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle fait l'objet d'un pilotage assuré par une équipe pédagogique élargie aux professionnels du secteur concerné. Il existe une concertation permanente tant dans la dimension pédagogique que dans les moyens matériels indispensables à cette formation professionnelle. Le monde professionnel représente 60 % de l'effectif d'encadrement regroupant le Conseil Général, la SOCOTEC, auxquels s'ajoutent des partenaires nationaux. Ces intervenants se répartissent en tiers : des entreprises, l'ingénierie, et les collectivités et organismes. On observe une tendance à la diminution de l'insertion professionnelle, 79 % en 2007, 67 % en 2009, associée à une poursuite d'études de 16 % en 2007 et de 33 % en 2009.



- Points forts :
 - Une parfaite intégration au schéma directeur des formations proposées par alternance.
 - Un bon équilibre dans la contribution entre enseignants et professionnels.
- Point faible :
 - L'absence d'analyse stratégique.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il est indispensable d'améliorer le dispositif de suivi des diplômés et de mettre en œuvre une réflexion stratégique sur l'évolution de cette licence professionnelle. Le conseil de perfectionnement, en y associant les professionnels, doit être un outil destiné à aider au pilotage de la formation. L'établissement aurait tout intérêt à cibler le secteur d'emploi en travaillant sur la recherche de partenaires professionnels au niveau national et en développant des passerelles avec les formations générales de l'université.